Image not found or type unknown

Mon chef m'impose des horaires pour me bloquer dans mon évolution

Par **De sous julien**, le **20/11/2016** à **23:22**

Bonjour mon chef veut me changer mes horaires en janvier prochain.il m impose de passer en 5/8 alors que je suis en 3/8 pour avoir mes week-end et voir un peu ma famille.le gros souci c est qu il faut 10 personnes par an en 5/8.donc il y a un roulement chaque année. Ayant deja fait du 5/8 ce n est pas mon tour surtout que d autres personnes ne l ont jamais fait! Une grosse impression de règlement personnel et d injustice en sachant qu il me bloque dans mon évolution au sein de l entreprise.que dois-je faire? Vous en pensez quoi?

Par **P.M.**, le **20/11/2016** à **23:29**

Bonjour,
A priori, le changement d'horaire fait partie du pouvoir de direction de l'employeur mais vous pourriez invoquer le bouleversement de votre vie personnel même si nous ne savons pas en quoi cela bloque votre évolution...
Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés